

**ECONOMIC
AND
SOCIAL COUNCIL****CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL**

LONDON

E/REF/FACT-FINDING/

26

13 May 1946

Original: French

COMITE SPECIAL DES REFUGIES ET PERSONNES DEPLACEESSOUS-COMITE DES DEFINITIONSEXPOSE DU DELEGUE DU BRESILFait à la séance du 16 avril.

Je désire aller directement aux buts du paragraphe 5 du plan de nos travaux, qui est : "d'obtenir des données sur les possibilités de rétablissement et, en particulier, de demander aux différents pays qui sont à même de recevoir des immigrés quel nombre approximatif de personnes et, si possible, quelle proportion du total général ils seraient disposés à accueillir."

Mais, si vous le permettez, je profiterai d'abord de l'occasion pour affirmer certains points de vue généraux propres au Brésil, sans toutefois m'éloigner de la question du rétablissement des réfugiés et personnes déplacées. Je crois, Messieurs, que le Brésil peut apporter un aide réelle, une collaboration efficace à la solution de cet aspect du problème qui nous préoccupe, et aider à atteindre les résultats humanitaires que nous cherchons, à savoir : soulager les souffrances de tous les malheureux qui préfèrent en définitive avoir une nouvelle patrie pour échapper aux contingences dans lesquelles la guerre les a placés

Par dessus tout, le Brésil veut donner accueil sur son territoire à un grand nombre de réfugiés et personnes déplacées. Il remplit pour cela toutes les conditions : d'abord, un territoire d'une étendue comparable à celle de l'Europe ou à celle de notre grande soeur, la République des Etats-Unis d'Amérique, dont l'exemple constitue notre meilleure inspiration; ensuite, un pays où se rencontrent tous les climats à l'exception des plus durs, je veux dire les plus chauds et les plus froids; enfin, une faible densité démographique qui ralentit la mise en valeur de nos richesses.

En vérité, nous avons besoin de combler le vide de nos vastes étendues, encore si peu habitées. Mais, pour recevoir des immigrants, nous devons nous inspirer de notre expérience qui porte sur plus d'un siècle, pendant lequel nous avons déjà reçu comme vous le savez, près de cinq millions d'immigrants, ce qui est très peu, quand on se rappelle que les Etats-Unis en ont reçu plus de quarante millions pendant la même période. Cette expérience nous conseille d'abord de rechercher les éléments assimilables à notre formation ethnique, économique et sociale. Nous ne voulons pas retomber dans l'erreur d'admettre, par exemple, des Japonais, qui ont prouvé qu'ils étaient inassimilables, sans parler d'autres inconvénients que je n'ai pas besoin de rappeler. Nous voulons plutôt renforcer notre ascendance européenne, après un choix aussi rigoureux que possible. Ceci est la première condition que doit poser le Brésil, patrie neuve qui a déjà un passé honorable et digne, mais qui présente surtout un avenir plein de promesse. Le Brésil veut que les nouveaux venus sachent s'intégrer, s'assimiler, s'amalgamer sans aucune restriction à une nationalité qui est déjà fière de la contribution qu'elle a donnée à la civilisation occidentale.

En second lieu, le Brésil, parmi ceux qui de leur gré acceptent d'appartenir à la communauté nationale, préfère les agriculteurs et les techniciens en général, dont il a vraiment besoin, les travailleurs agricoles de toutes branches et les techniciens industriels qui sont si nécessaires à son développement. Les travailleurs qui désirent s'établir dans les villes ne sont pas souhaités par notre pays.

Le Brésil a aussi le souci de protéger le travailleur national contre l'éventualité d'une concurrence possible; mais, en face de l'essor de sa production soit agricole, soit industrielle, il dispose de beaucoup de place pour recevoir de nombreux immigrants, à côté des Brésiliens, pourvu que les conditions que je viens d'exposer soient acceptées.

A ce sujet, il me serait agréable de vous résumer certains traits d'un discours qui a été prononcé il y a quelques jours par notre Ministre des Relations extérieures, M. l'Ambassadeur Joao Neves, qui est aussi une des plus hautes autorités en matière de problèmes brésiliens. Dans ce discours prononcé au Conseil d'Immigration et Colonisation, M. Joao Neves montre clairement que le gouvernement du Président Dutra suivra une nouvelle politique de l'immigration, après la période de restriction imposée par la guerre et qui a sévi au Brésil, comme dans tous les pays d'immigration, ce qui nous a conduits à limiter l'entrée des travailleurs étrangers. Cette politique de l'immigration qui est en train de se définir ne peut manquer d'élargir le cadre de l'apport que le Brésil peut et veut donner à la solution du grand problème de l'acheminement des réfugiés vers le Nouveau Monde.

Il me sera très agréable de fournir les informations et les renseignements pratiques qui pourraient être utiles au développement de nos travaux. Bien que je ne sois pas un technicien en la matière j'étudie passionnément ces problèmes depuis des années et, personnellement aussi, je sera heureux de vous apporter ma modeste collaboration.

Je vais maintenant donner lecture du document dont j'ai parlé tout à l'heure et qui est rédigé en langue anglaise.

L'Etat de S. Paulo, d'après cette communication de son Secrétariat de l'Agriculture, du mois d'Octobre dernier, est prêt à accorder des terres de culture de tout premier ordre aux immigrants disposant de ressources en espèce. S'il s'agit d'agriculteurs de profession, la valeur du terrain sera remboursée par l'immigrant lorsqu'il sera en mesure d'y consacrer l'argent gagné par son propre travail. Le Gouvernement se chargera de lui faciliter l'assistance technique, les soins médicaux et l'éducation de ses enfants. L'immigrant agriculteur pourra aussi recevoir une aide financière. Les travailleurs industriels

spécialisés seront distribués par emplois conformes à leurs aptitudes et recevront de même l'assistance de l'Etat, telle que la garantie du salaire, et de la stabilité dans l'exercice de sa profession.

Telles ont été les informations fournies il y a très peu par le Secrétariat de l'Agriculture de Sao Paulo à la Conférence du Travail qui vient d'être tenue à Paris.

Telles sont, Messieurs, les données que je puis fournir sur les possibilités et le désir qu'a le Brésil d'accueillir un grand nombre de réfugiés. Mon pays sera très satisfait de les recevoir aussi nombreux que possible.
